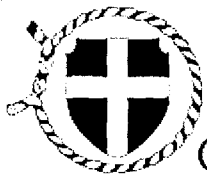


COPIE



Commune de Confignon

Mairie et Secrétariat

Case postale 18
Chemin de Murlaz 2
1232 Confignon
Tél. 022 850 93 93
Fax 022 850 93 92

info@confignon.ch
www.confignon.ch

Confignon

Confignon, le 18 février 2011

Département des constructions et des
technologies de l'information
Direction des autorisations de construire
Case postale 22
1211 Genève 8

Affaire traitée par : CA/MR/cc
m.rodriquez@confignon.ch

Concerne : DR 18343-3 – construction d'un écoquartier

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à la publication dans la feuille d'Avis officielle du 31 janvier 2011 de la demande de renseignement citée en marge. Nous vous exposons ci-dessous les remarques

Le périmètre se situe sur la Commune d'Onex. Toutefois, l'un des accès principaux est prévu sur la Commune de Confignon. Le projet envisagé prévoit la construction d'immeubles pour environ 900 habitants, ce qui revient à 262 logements. Il est prévu un parking de 325 véhicules, un demi établissement scolaire et l'accessibilité au site en transports collectifs par le biais de la ligne de bus No 43.

Selon le dossier de la DR 18343-3, deux sorties sont prévues d'une part par un chemin, qui est aujourd'hui agricole pour rejoindre le chemin de Narly, et d'autre part par le chemin Sur-le-Beau en limite de frontière communale. La sortie sur les grands axes de la route de Chancy et de Soral est prévue respectivement par le chemin des Etroubles ainsi que le chemin de Narly.

Les chemins cités ci-dessus ne sont pas adaptés pour accueillir une telle quantité de véhicules. La sortie sur la route de Chancy sera difficile et dangereuse dû à l'intensité du trafic, la venue du tram et la configuration du carrefour. Quant à la sortie par le chemin de Narly, la présence d'une école de 800 élèves existante engendre déjà à ce jour des problèmes de circulation et de sécurité dû à une quantité considérable de véhicules de pose-dépose pour l'établissement scolaire ainsi qu'à un nombre considérable de véhicules de transit empruntant ce chemin communal.

La demande de renseignements fait référence au projet d'agglomération en ce qui concerne la densification du secteur. Nous rappelons toutefois que la Commune de Confignon a déjà fait des remarques négatives quant à une nouvelle urbanisation dans le secteur Sur-le-Beau pour des raisons paysagères, d'accessibilité et de philosophie qui sont en contradiction avec les arguments initiaux des PACA de Saint-Julien/Plaine de l'Aire et de Bernex. La commune a déjà mentionné son opposition pour cette urbanisation.

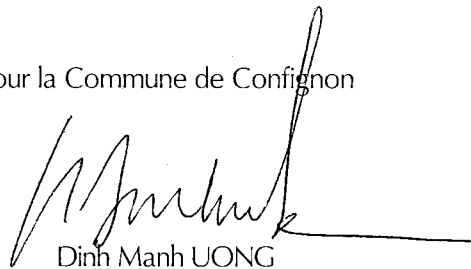


La création d'une sortie de côté de Confignon ne ferait qu'accélérer l'urbanisation sur le territoire confignonais ce qui n'est pas désiré.

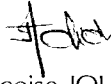
En cas d'urbanisation sur la commune d'Onex, notre commune s'oppose catégoriquement à des accès à « l'éco-quartier » par la commune de Confignon. Nous nous opposerons à toute création, agrandissement, transformation de route communale qui pourrait engendrer une augmentation du trafic et des nuisances sur notre territoire.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Commune de Confignon



Dinh Manh UONG
Maire



Françoise JOLIAT
Conseillère administrative



Alain DREIER
Conseiller administratif